



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009–2010)
DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE–APPALACHES
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST**



**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST
DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009-2010)**

(Numéro de contrat, ministère des Transports du Québec : 6603-09-AD01)

(Permis de recherche archéologique au Québec : 09-PINJ-08)

Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418 580-8922
jypintal@videotron.ca

Octobre 2011

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports du Québec. Cet inventaire a été réalisé dans le contexte du projet de prolongement de l'autoroute 73 à Saint-Georges. Au total, une emprise de 5004 m de longueur a été inventorié au moyen d'une inspection visuelle et de 667 sondages exploratoires. Aucun site archéologique n'a été découvert lors de cet inventaire archéologique.

Photo de la page couverture : projet n° 154-03-0213, autoroute 73 (Robert-Cliche),
municipalité de Saint-Georges, vue de la rivière Famine, vue vers le nord

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. MANDAT	3
2. MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	4
2.1 Recherches documentaires	4
2.2 Identification des sites archéologiques.....	4
2.3 Évaluation des sites archéologiques.....	5
3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	6
3.1 Projet n° 154-03-0213, autoroute 73 (Robert-Cliche), municipalité de Saint-Georges : construction de l'autoroute 73 et réaménagement de la route 204 (aire n° 2).....	6
3.1.1 État des connaissances archéologiques	6
3.1.2 Inventaire archéologique	6
CONCLUSION	43
OUVRAGES CITÉS	44
ANNEXE 1	
Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du projet routier inventorié (Ressources naturelles Canada, 21L02 (extrait), 1 : 50 000)	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-00-0660 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Ressources naturelles Canada, 21L02 (extrait), 1 : 50 000, ISAQ, 2010)	7
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-03-0213 (MTQ 75100-59, 1 : 12 000).....	8
Figure 4	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-03-0213 (MTQ 75100-59, 1 : 12 000).....	9
Figure 5	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009).....	11
Figure 6	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009).....	13
Figure 7	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009).....	15
Figure 8	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009).....	17
Figure 9	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009).....	19
Figure 10	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	21
Figure 11	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	23
Figure 12	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	25
Figure 13	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	27
Figure 14	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	29
Figure 15	Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des activités - Projet n° 154-03-0213	33
--	----

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Projet n° 154-03-0213, secteur 1, km 47+140, vue vers le nord	35
Photo 2	Projet n° 154-03-0213, secteur 2, km 46+500, vue vers le nord	35
Photo 3	Projet n° 154-03-0213, secteur 3, km 0+180, vue vers l'est.....	37
Photo 4	Projet n° 154-03-0213, secteur 4,, km 120+200, vue vers le nord	37
Photo 5	Projet n° 154-03-0213, secteur 5, km 127+830, vue vers le nord-est	39
Photo 6	Projet n° 154-03-0213, secteur 6, km 42+060, vue vers le nord-ouest	39
Photo 7	Projet n° 154-03-0213, secteur 7,, km 46+010, vue vers l'est.....	40
Photo 8	Projet n° 154-03-0213, secteur 7, km 45+960, vue vers l'est.....	40
Photo 9	Projet n° 154-03-0213, secteur 8, km 45+750, vue vers l'ouest.....	41
Photo 10	Projet n° 154-03-0213, secteur 9, km 48+415, vue vers le nord.....	41

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation

Direction de la coordination, de la planification et des ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy Archéologue, responsable de projets

Ghislain Gagnon Archéologue, responsable de projets

Consultants

Jean-Yves Pintal Coordonnateur du projet, rédaction

Claude Joyal Archéologue, chargé de terrain, rédaction

Léon Bonneville Technicien

Marilyn Girard-Rheault Technicienne

Vincent Lambert Technicien

Stéphane Noël Technicien

Sylvie Émond (L'Espace-mots) Révisseur-correctrice

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports du Québec (MTQ). Cet inventaire a été réalisé dans le contexte du projet de construction pour le prolongement de l'autoroute 73 (Robert-Cliche), du réaménagement d'un tronçon de la route 204 et d'un nouvel échangeur (Projet 154-03-0213). L'inventaire de l'emprise a couvert une superficie de plus de 34000 m² (figure 1). Cet inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise de ce projet d'aménagement routier et, le cas échéant, de délimiter et d'évaluer les sites dont l'intégrité pourrait être menacée par les travaux de construction. Cette approche préventive s'inscrit dans la protection des biens archéologiques du Québec.

Ce rapport décrit d'abord le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. Les résultats des recherches effectuées lors de la reconnaissance sont ensuite présentés dans la section suivante. Celle-ci comprend des tableaux, des figures et des photographies qui illustrent et résument les travaux réalisés. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

Cet inventaire a été effectué du 5 au 8 novembre 2009 et du 31 mai au 2 juin 2010 par une équipe composée d'un archéologue et de deux ou trois techniciens. Les objectifs du mandat ont été atteints.

1. MANDAT

Le mandat confié au consultant était précisé comme:

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction.
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait aux périodes historiques eurocanadienne et amérindienne, afin de comprendre les éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégrer le contexte culturel devant être inclus dans le rapport de recherche archéologique.
- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine de la zone d'étude du projet d'aménagement routier.
- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes. Cet inventaire doit comprendre une inspection visuelle et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les limites des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet de construction.
- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors de l'inventaire archéologique ou localisés antérieurement.
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur du patrimoine archéologique découvert dans l'emprise, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques et de la menace appréhendée que pourrait représenter la réalisation des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- Produire le rapport de recherche archéologique.

2. MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées pour réaliser cet inventaire sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques définies dans le devis et ont varié selon les particularités de la topographie et des sols.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires ont été effectuées. Elles visaient à vérifier la présence de sites archéologiques déjà connus dans la région du projet à l'étude, la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone ainsi que de documenter le contexte paléoenvironnemental. Les diverses données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), le macro-inventaire du patrimoine québécois du MCCCFQ ainsi que divers rapports et publications disponibles.

2.2 Identification des sites archéologiques

Il est généralement nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Les sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle pour enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, ces horizons et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie et d'identifier toute trace culturelle ancienne. Un sondage est terminé lorsqu'une couche considérée comme stérile est atteinte ou quand le roc naturel en place est atteint.

Les sondages sont disposés à intervalles réguliers dans l'emprise ou à l'intérieur des limites de secteurs prédéterminés situés dans l'emprise. De plus, leur densité doit être suffisante pour vérifier s'il y a présence ou absence de sites archéologiques. La densité moyenne des sondages a été de 1 sondage à tous les 15 m. Lorsque l'emprise est suffisamment large, les sondages sont disposés de façon linéaire et les alignements de sondages sont espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Par ailleurs, certains secteurs de l'emprise peuvent avoir subi une érosion marquée ou des perturbations anthropiques importantes ou encore peuvent être occupés par des affleurements rocheux. Ces endroits font alors l'objet d'inspections visuelles de surface afin d'y repérer tout vestige en position superficielle.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes dans lequel sont enregistré rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique, qui permettent ultérieurement d'effectuer la cartographie de l'inventaire et de synthétiser les résultats.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site est mis au jour au moyen de sondages ou d'un examen visuel de la surface, une procédure d'évaluation est entreprise pour mieux comprendre la valeur des renseignements qu'il peut contenir. La méthode consiste généralement à augmenter la densité des sondages, qui passe alors de 1 sondage tous les 15 m à 1 sondage aux 5 m, et parfois aux 2 m. Cette méthode favorise la collecte d'un maximum de données susceptibles de répondre aux questions que soulève la découverte de vestiges archéologiques.

Ainsi, l'âge relatif d'une occupation humaine peut être déterminé par la localisation verticale des objets dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. Certains artefacts permettent aussi de situer un site dans le cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte peuvent aussi permettre de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées pour enregistrer toutes les données. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton ou d'un théodolite. Finalement, une couverture photographique accompagne les relevés de terrain. Toutes ces observations sont faites pour mieux comprendre la fonction du site archéologique et pour permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement.

Lorsque des parties intactes d'un site sont découvertes et que leur superficie est réduite, une fouille archéologique peut être entreprise lors de l'inventaire pour faciliter la réalisation des travaux de construction. Lors de la découverte de sites plus étendus, des recommandations peuvent être formulées dans le but de protéger les sites de façon temporaire jusqu'à la fouille archéologique ou peuvent être protégés de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer leur emplacement précis aux divers intervenants. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées ou perturbées sont recueillis. À la fin des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont remis en état par le remblayage des puits de sondage.

3. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Projet n° 154-03-0213, autoroute 73 (Robert-Cliche), municipalité de Saint-Georges : construction de l'autoroute 73 et réaménagement de la route 204 (aire n° 2)

3.1.1 État des connaissances archéologiques

La zone d'étude comprise dans un rayon de cinq km autour du projet d'aménagement a déjà fait l'objet de sept inventaires archéologiques qui ont couvert des superficies diverses (ISAQ, 2010, figure 2). Deux inventaires ont été effectués dans le cadre de projets de recherche (Morin, 1976; Taillon, 1991). Les autres inventaires ont été réalisés pour le MTQ dans le cadre de projets de construction routière (Artefactuel, 2009; Ethnoscop, 1988; Pintal, 1998, 2007, 2008). Aucun site archéologique n'est actuellement connu dans un rayon de 10 km autour du projet.

3.1.2 Inventaire archéologique

L'objectif de ce projet d'aménagement est de construire un nouveau tronçon de l'autoroute 73 (Robert-Cliche), un nouvel échangeur ainsi que de réaménager un tronçon de la route 204 Est. L'emprise de la nouvelle section de l'autoroute 73 est située au nord-est de la municipalité de Saint-Georges, où elle entrecoupe la rivière Famine, à environ quatre km de son embouchure dans la rivière Chaudière (figures 1, 2 et 3). L'emprise inventoriée couvre une distance de 5 004 m sur une largeur moyenne de 68 m, pour une superficie de plus de 34000 m².

La topographie de la zone à l'étude est vallonnée. Il s'y trouve des secteurs boisés et des parties en culture le long du futur tronçon de l'autoroute 73, alors que se sont plutôt des terrains résidentiels et commerciaux qui bordent l'emprise actuelle du tronçon de la route 204.

L'emprise a été divisée en neuf secteurs d'inventaire archéologique¹. Outre l'inspection visuelle des lieux, 667 sondages archéologiques exploratoires ont été excavés (figure 4, tableau 1). Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise.

1. Tel que convenu avec le MTQ, les lots 151, 153, 156, 157 et 158 n'ont pas été inventoriés.

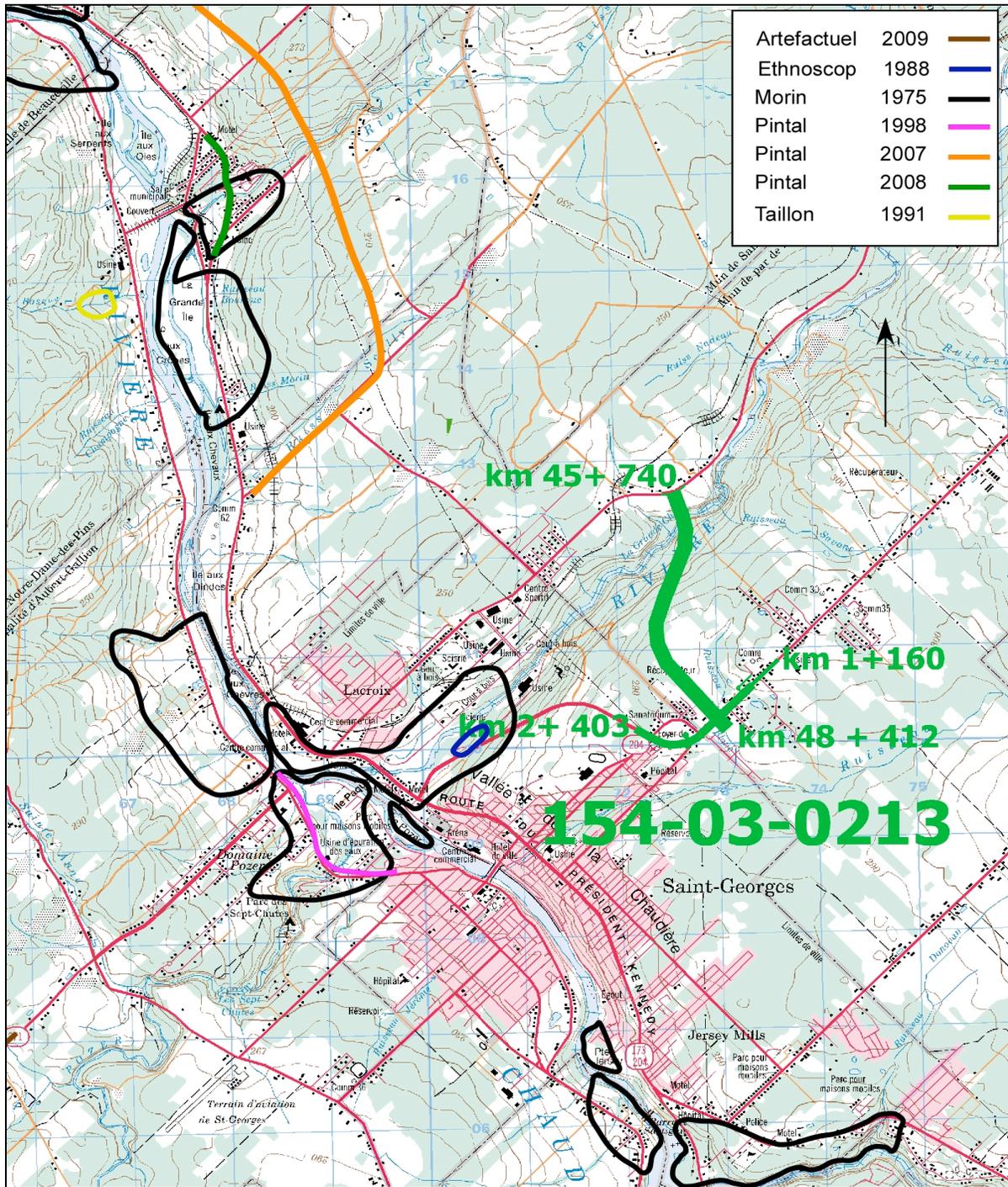


Figure 2 Localisation du projet n° 154-00-0660 et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité (Ressources naturelles Canada, 21L02 (extrait), 1 : 50 000, ISAQ, 2010)

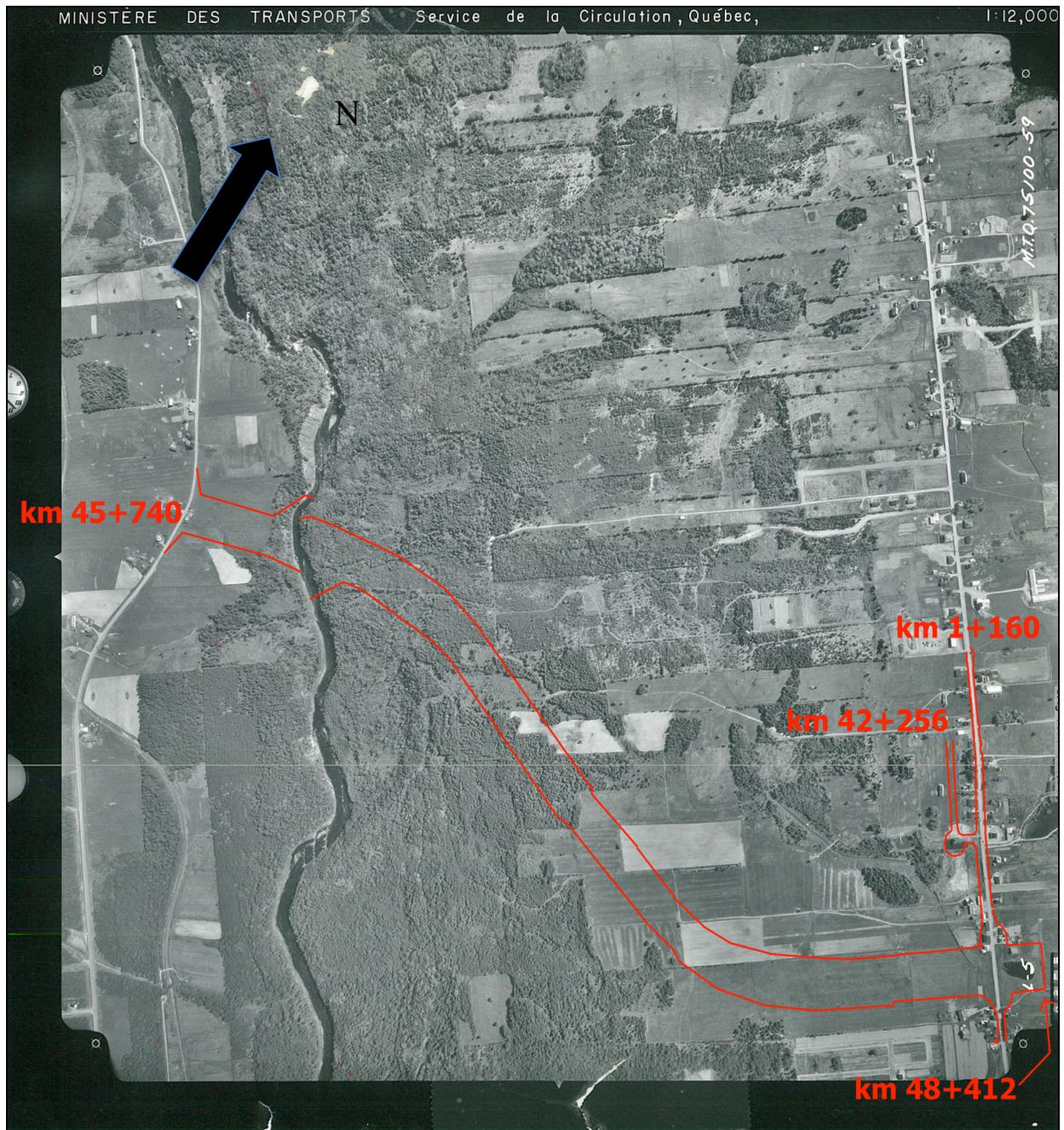


Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-03-0213 (MTQ 75100-59, 1 : 12 000)

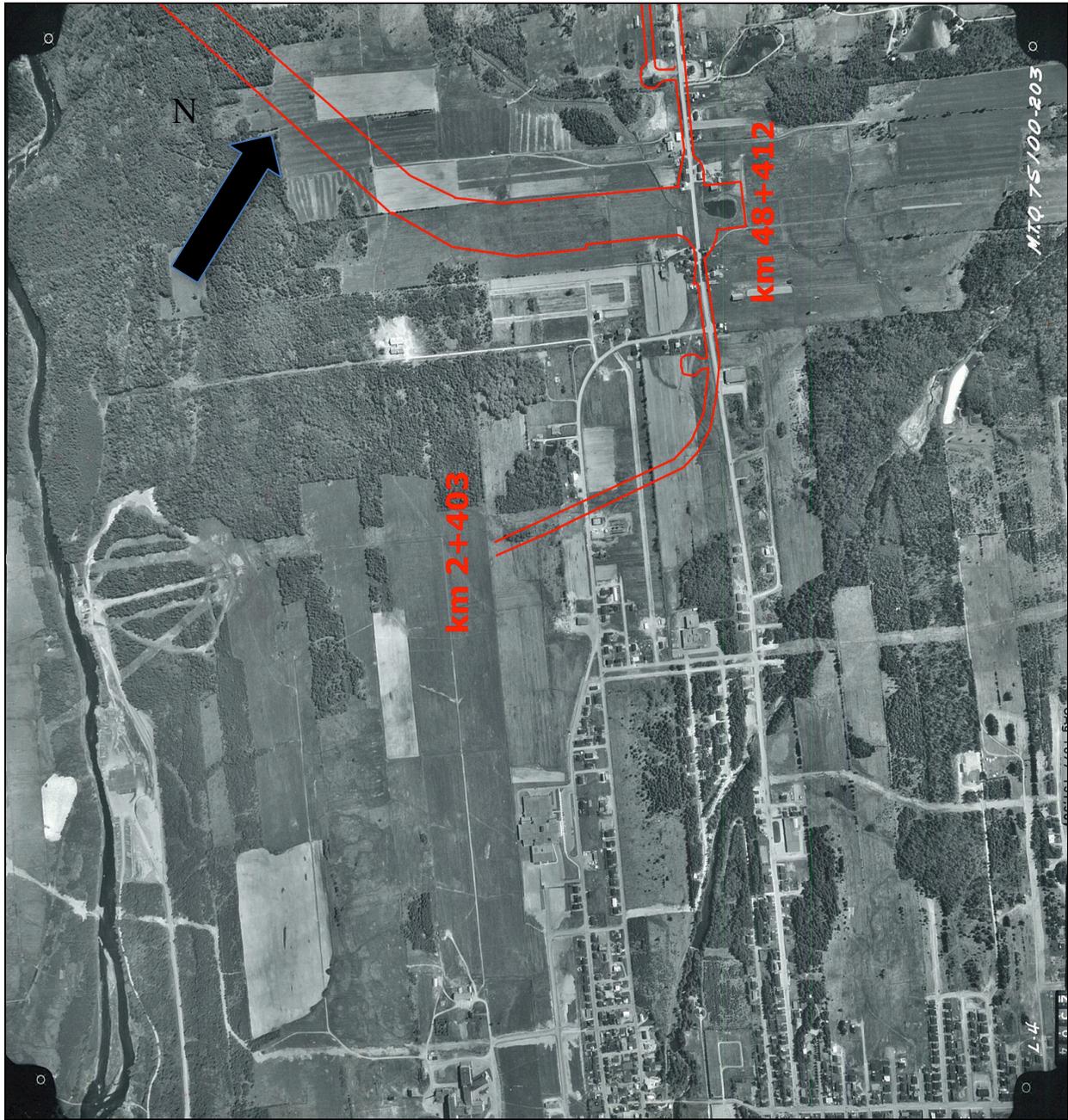


Figure 4 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-03-0213 (MTQ 75100-59, 1 : 12 000)

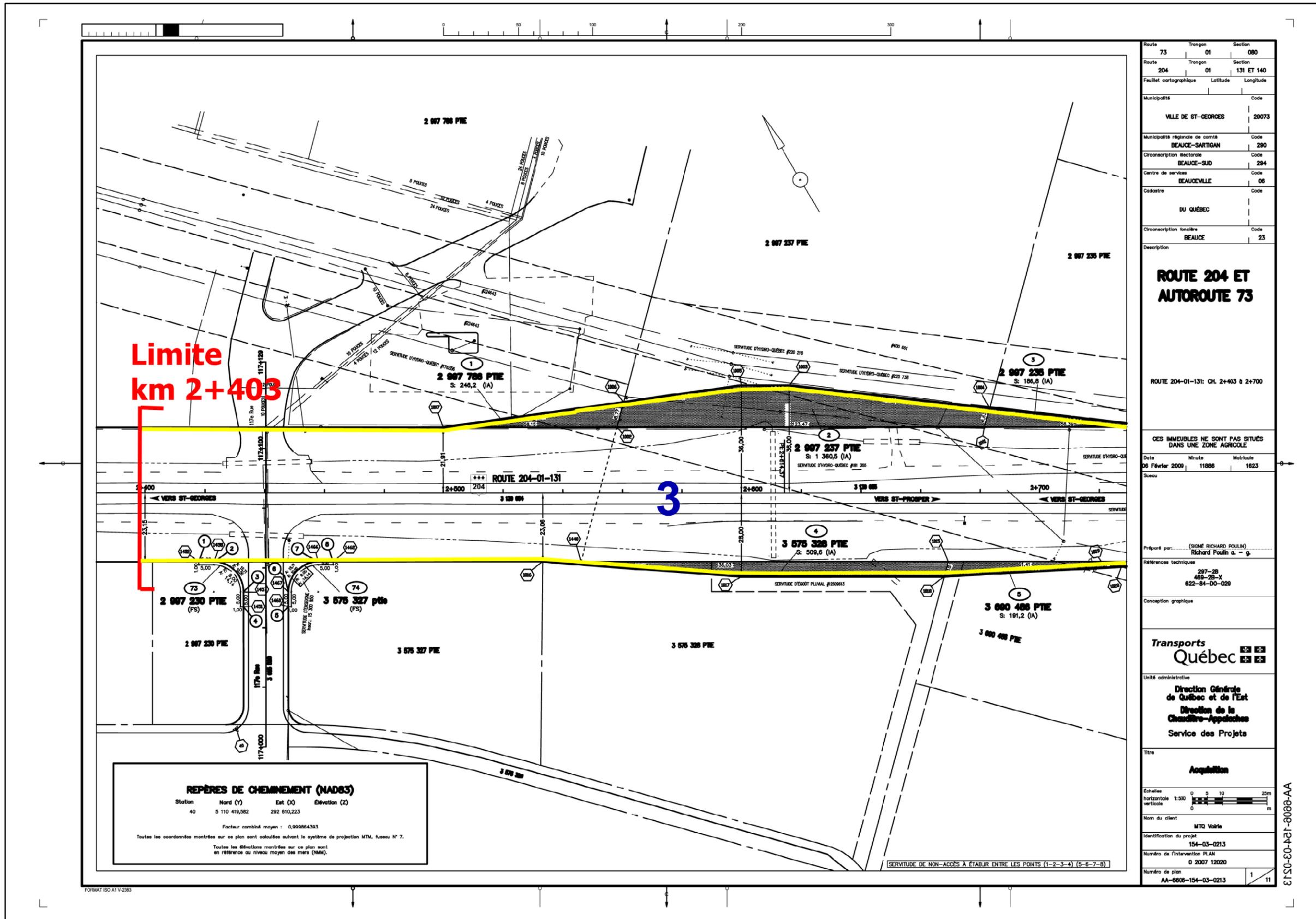


Figure 5 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

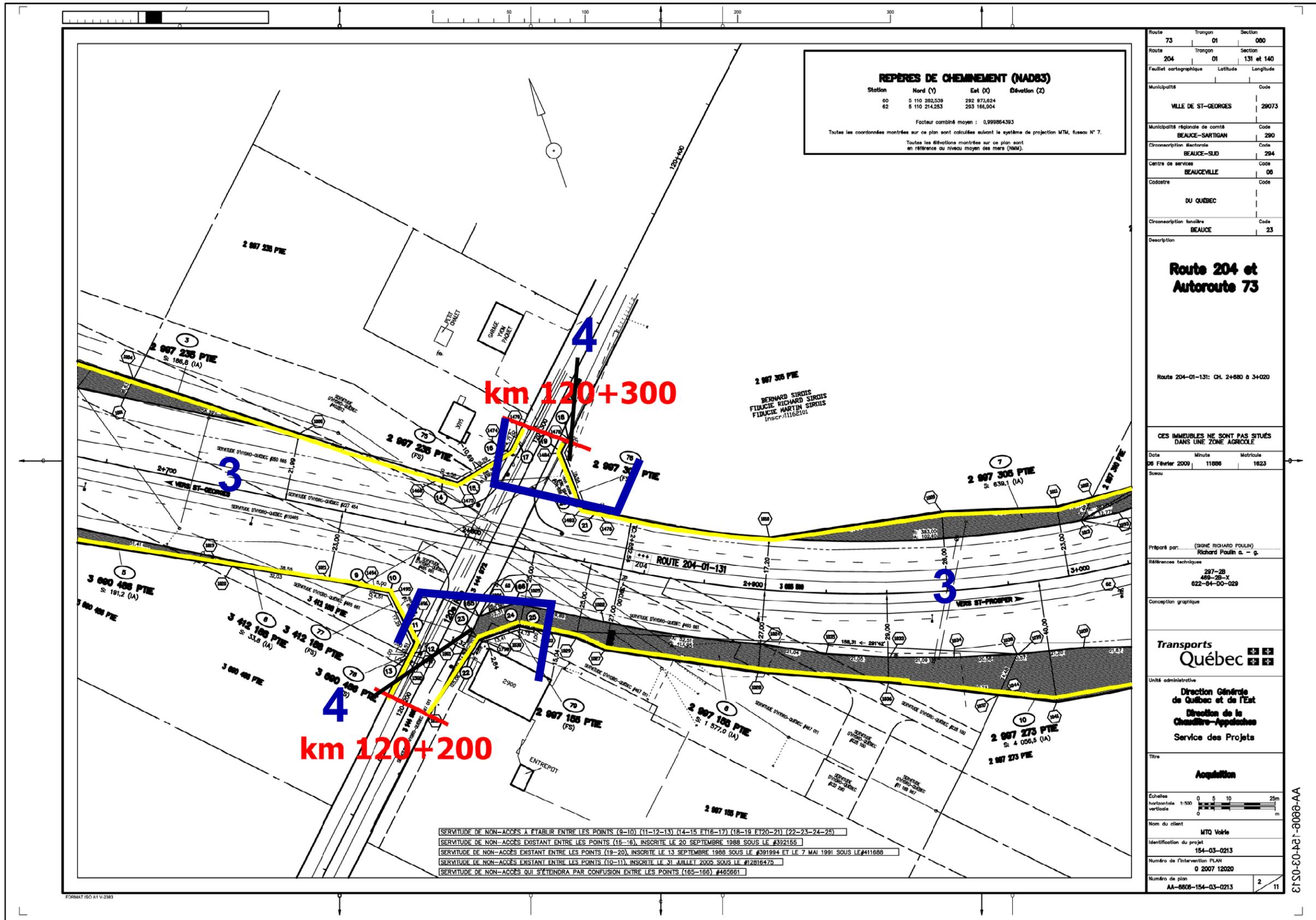


Figure 6 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

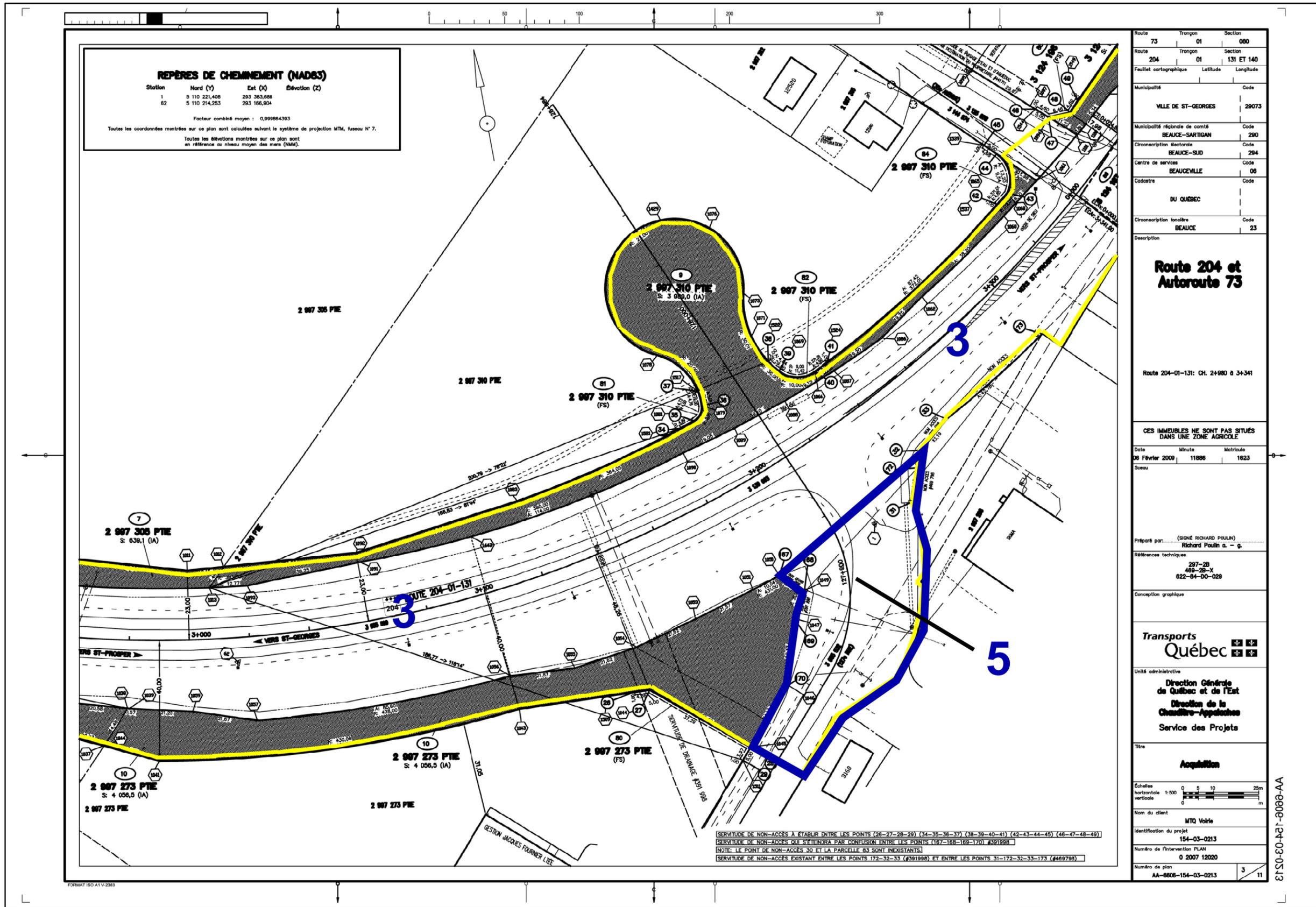


Figure 7 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

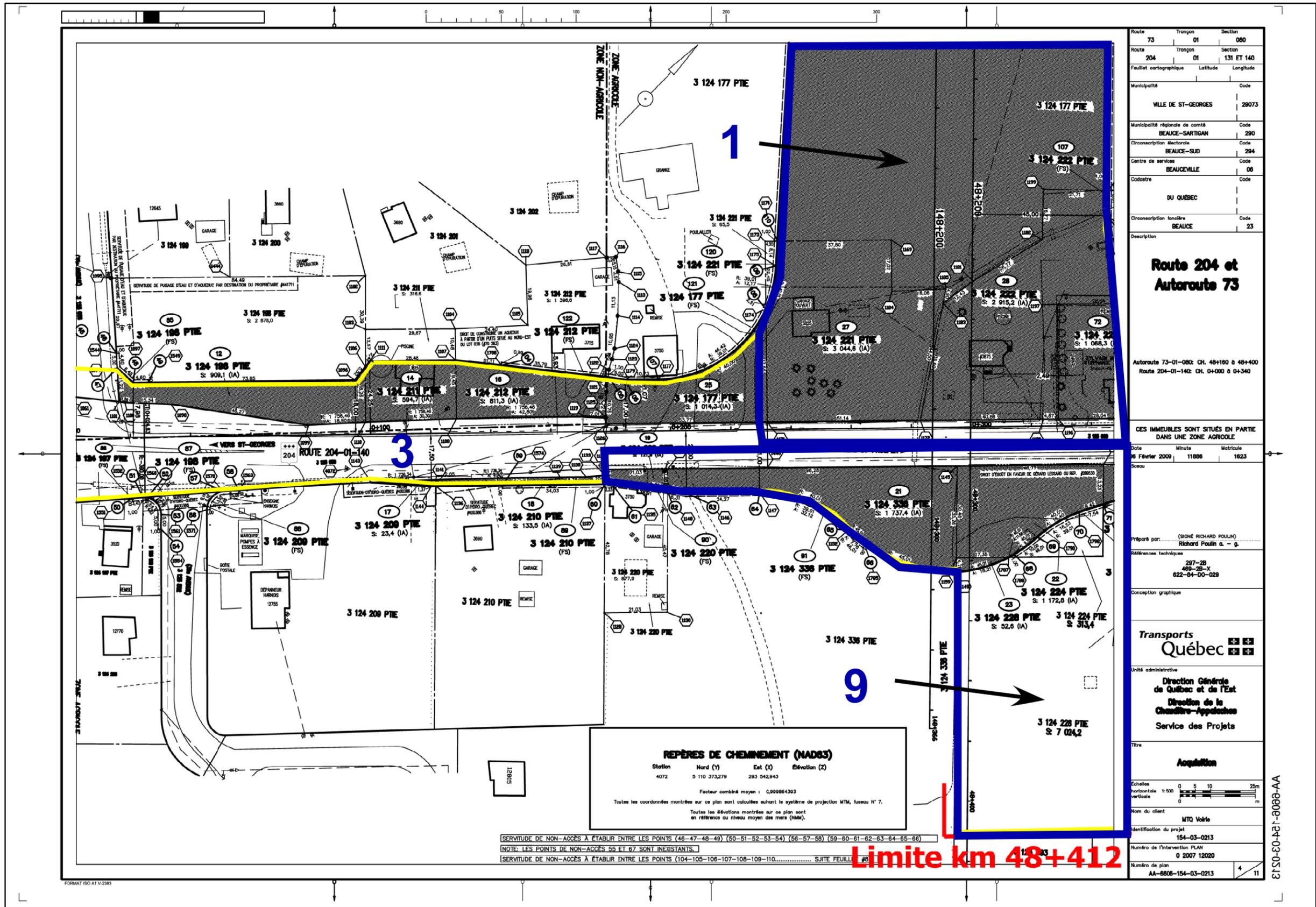


Figure 8 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

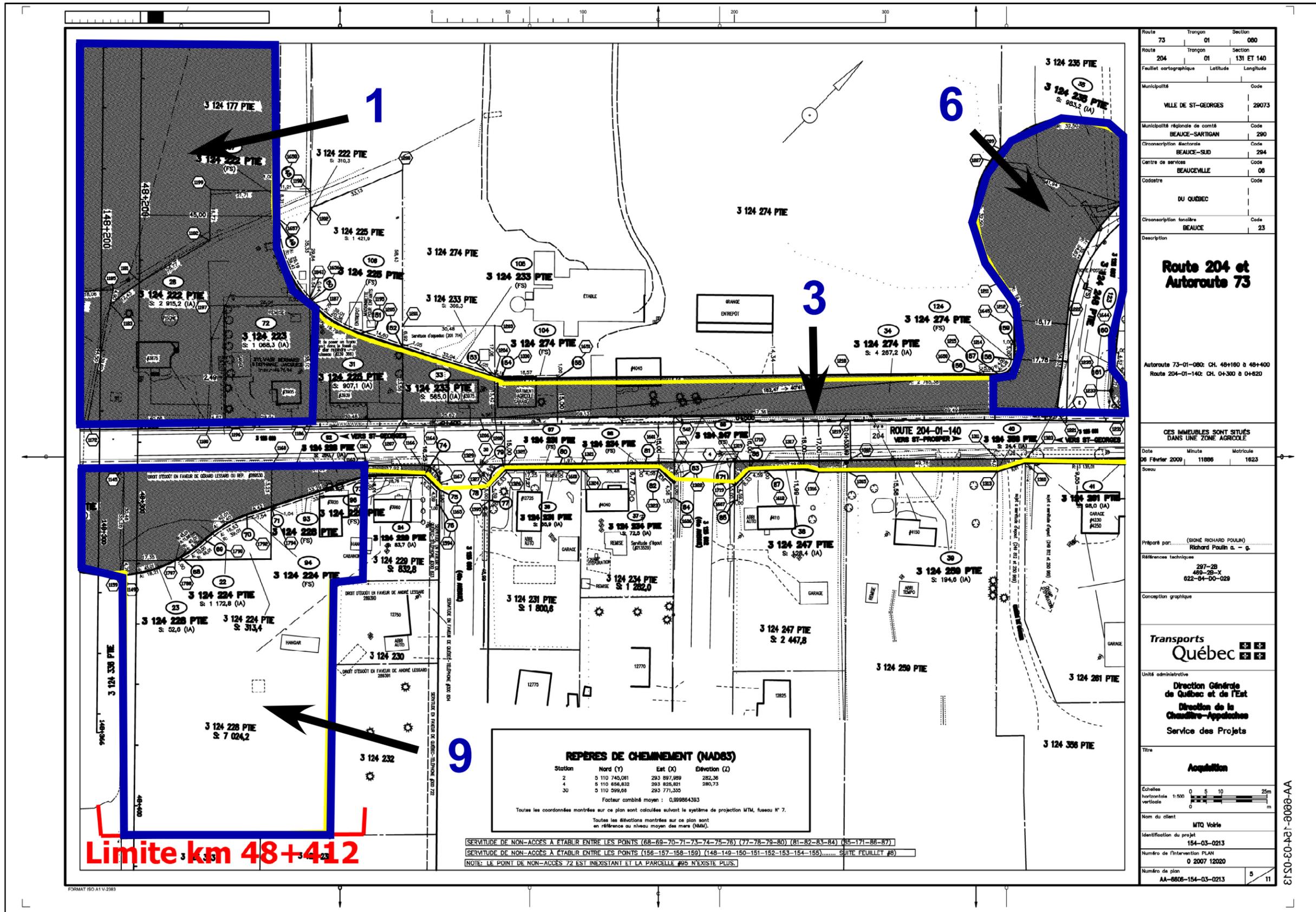


Figure 9 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

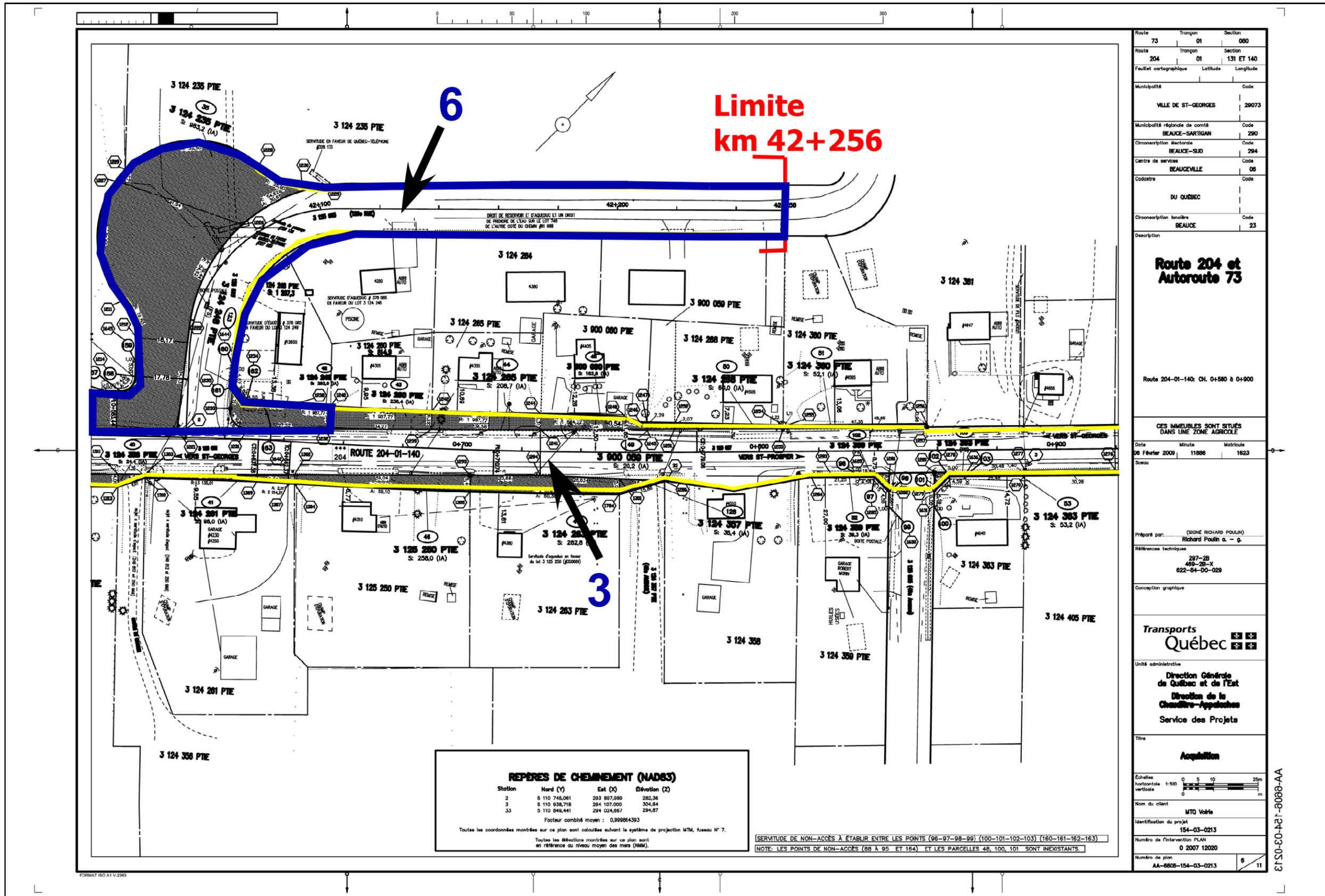


Figure 10 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

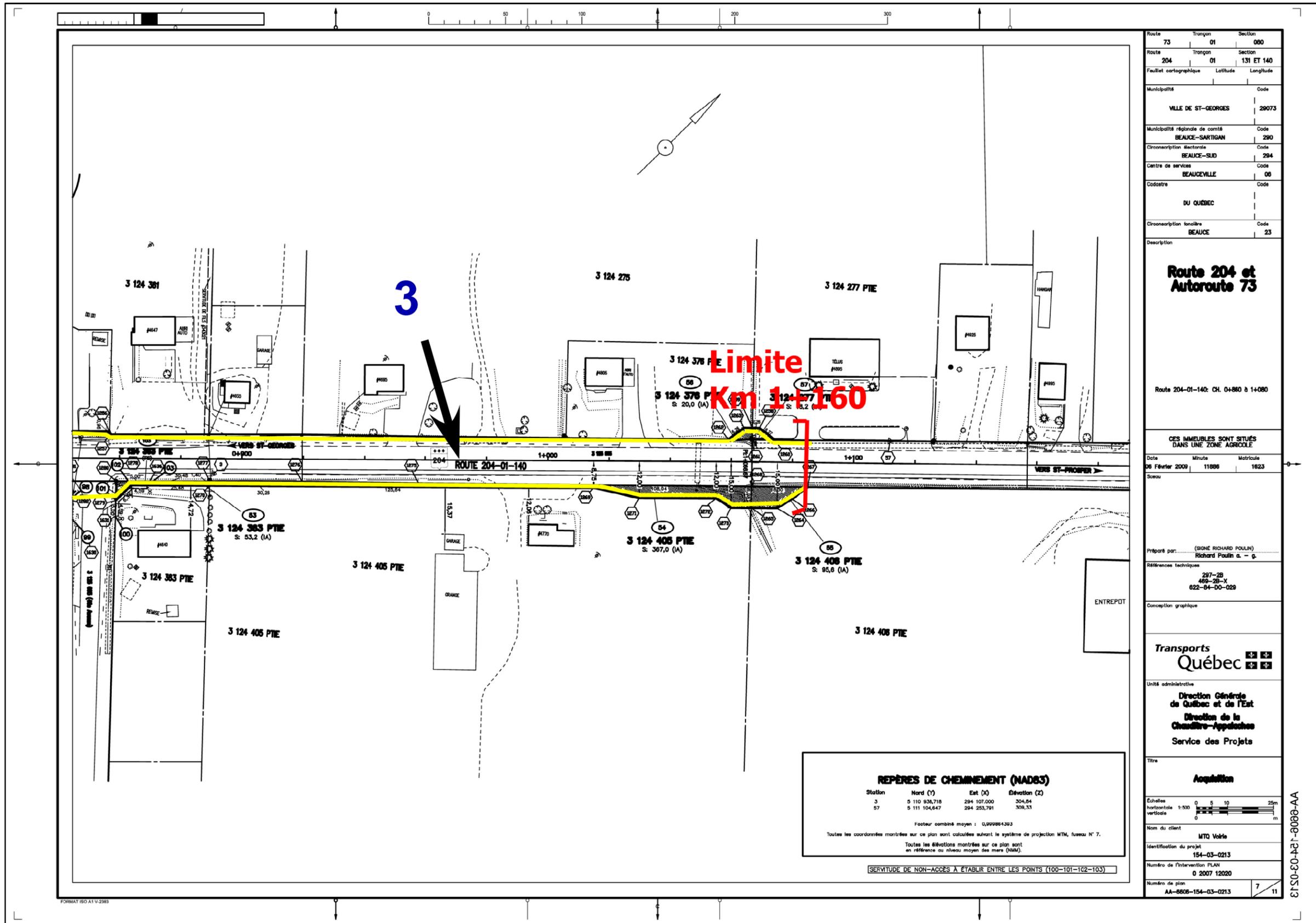


Figure 11 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213, (MTQ 2009)

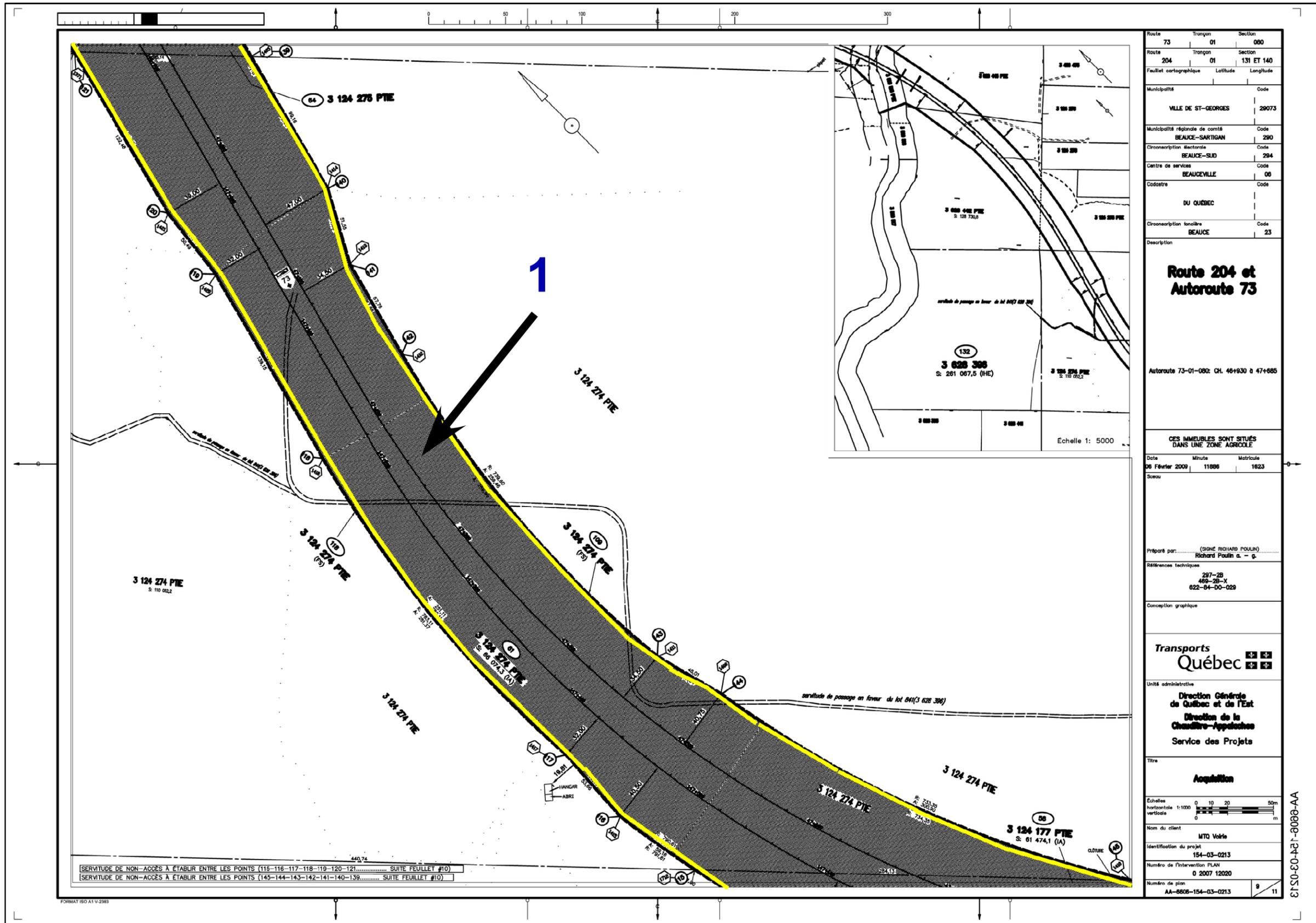


Figure 13 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213, (MTQ 2009)

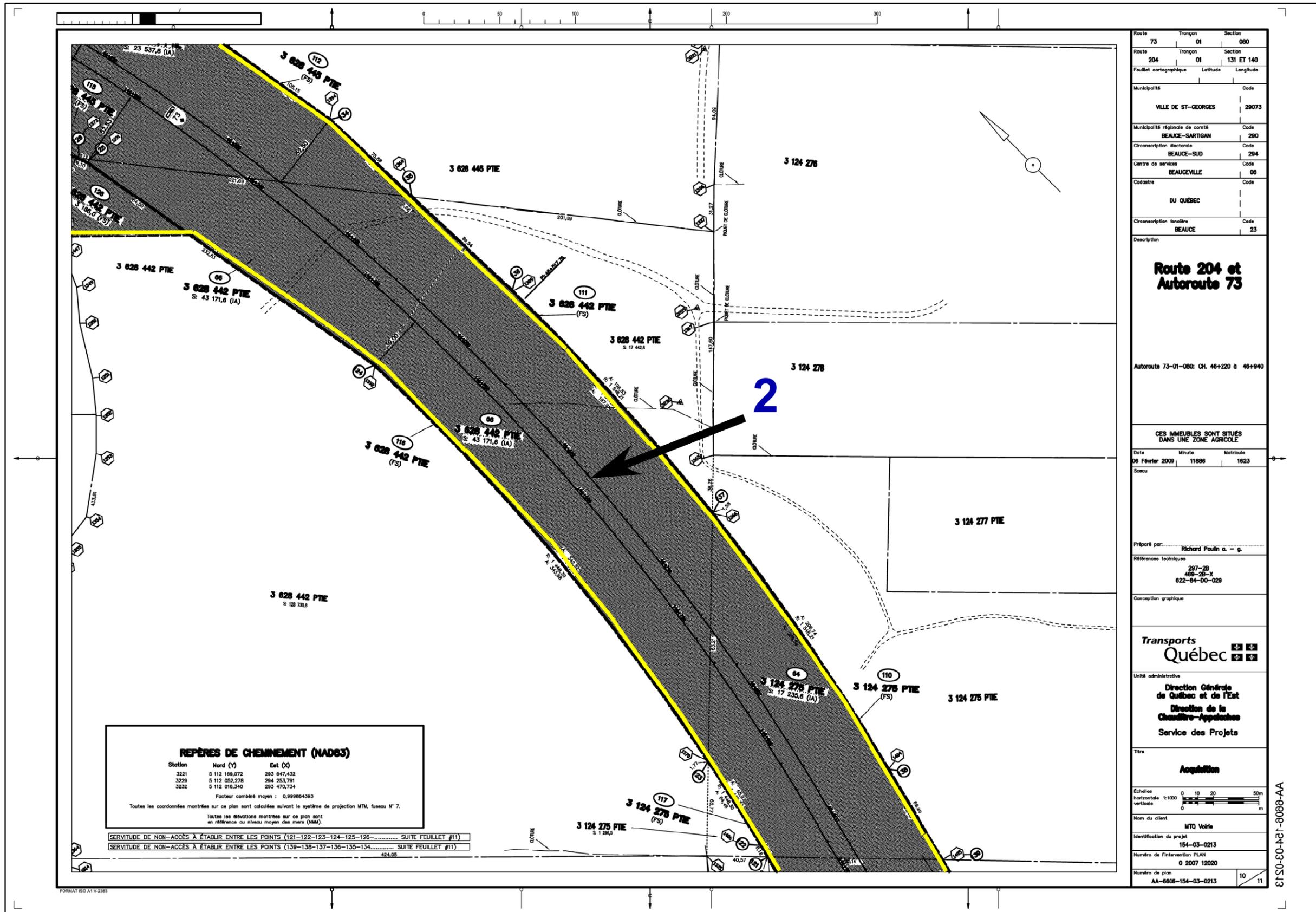


Figure 14 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

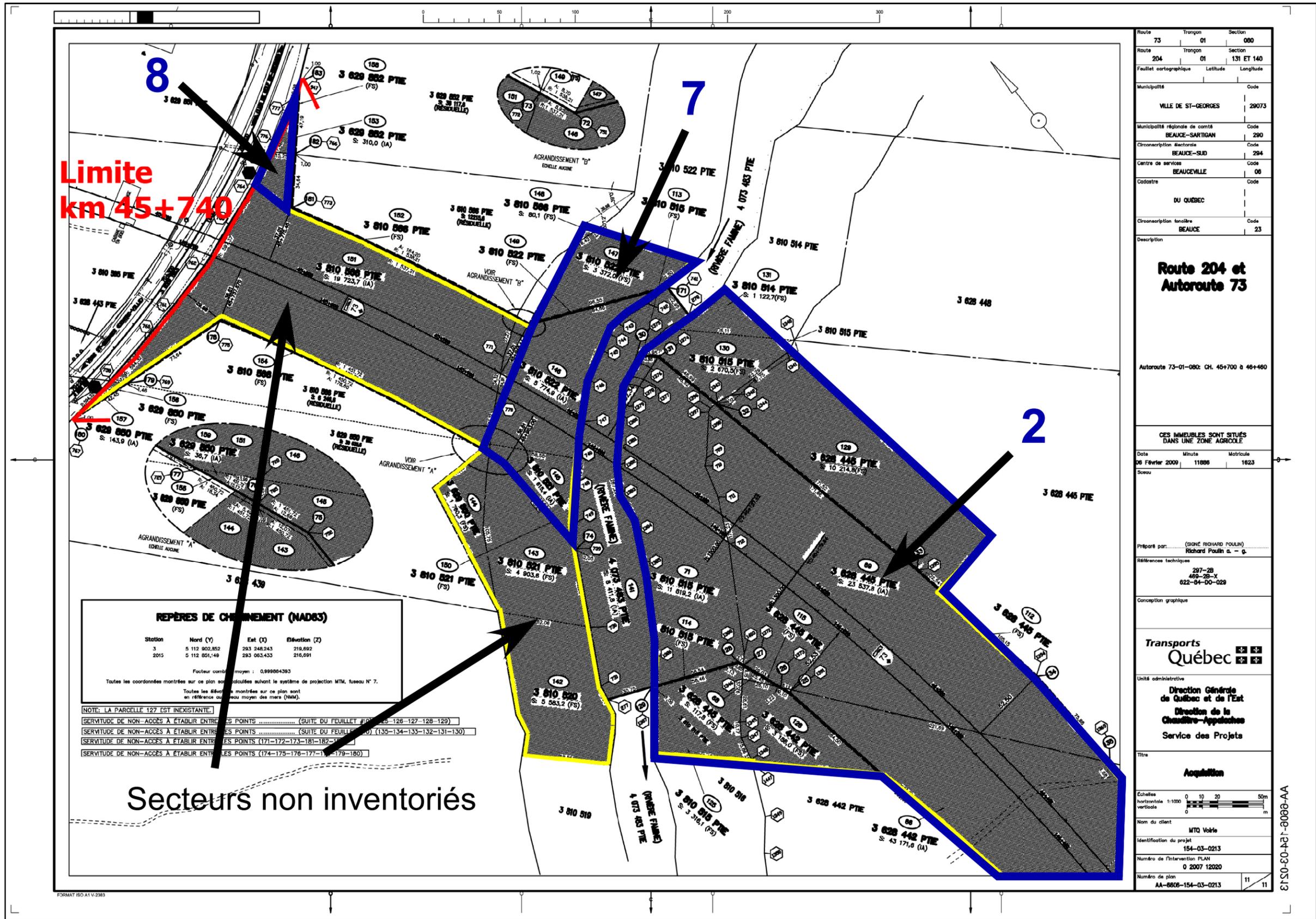


Figure 15 - Localisation des secteurs d'inventaire, projet n° 154-03-0213 (MTQ 2009)

Tableau 1 : Synthèse des activités - Projet n° 154-03-0213

Secteurs	Début km	Fin km	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Topographie	Pédologie	Nbre sondages	
							+	-
1	48+270	47+080	De 80 à 110 (100)	119 000	Champs au nord de la route 204, pente douce à moyenne vers le sud	– Limon graveleux labouré, sur limon sableux naturel	0	395
2	47+080	46+020 (rivière Famine)	De 35 à 75 (100)	106 000	Forêt au sud de la rivière Famine, pente douce à moyenne vers le nord	– Podzol limoneux – Limon graveleux et schisteux labouré, sur schiste naturel	0	186
3	2+400 0+000	3+340 1+088	De 15 à 52 (35)	70 980	Route 204, plat avec pente douce à moyenne vers l'ouest	– Sable limoneux labouré, sur sable naturel – Limon labouré, sur limon graveleux naturel	0	20
4	120+200	120+300	De 15 à 40 (25)	2 500	120 ^e Rue, pente moyenne vers le sud	– Limon graveleux labouré, sur schiste naturel	0	1
5	127+850	127+960	De 20 à 63 (40)	4 400	127 ^e Rue, pente moyenne vers le sud	Aucune	0	0
6	42+000	42+256	De 17 à 60 (33)	8 448	126 ^e Rue, pente moyenne vers le sud et l'ouest	– Sable limoneux labouré, sur sable naturel	0	7
7	45+920	46+040 (rivière Famine)	De 85 à 170 (120)	14 400	Forêt et champs, pente moyenne à forte vers le sud et l'ouest	– Sable limoneux labouré, sur sable limoneux naturel – Podzol limoneux – Sable limoneux labouré, sur limon graveleux naturel	0	18

8	45+750	45+768	45	810	90° Rue (champ), pente faible à moyenne vers l'ouest	– Déblai de fossé limoneux, sur sable limoneux labouré, sur sable limoneux naturel	0	5
9	48+290	48+412	De 70 à 200 (100)	12 200	Route 204, terrains assez plats	– Limon argileux labouré, sur argile limoneuse naturelle	0	35
Total	5 004		± 68	338 738	–	–	0	667

Le secteur 1 comprend une partie de l'emprise de l'autoroute 73 qui mesure 1 190 m de long entre le km 48+270 (route 204) et le km 47+080 (limite nord d'un boisée). Sa largeur varie de 80 m à 110 m (figure 4). Tout le secteur est occupé par des champs en culture, à l'exception de l'extrémité sud, près de la route 204, où des bâtiments sont présents. La topographie est vallonnée et le terrain est en pente faible vers le nord-est, en direction de la rivière Famine (photo 1). Le drainage est généralement bon, sauf à proximité du ruisseau Blanc, qui coupe l'emprise à la hauteur du km 48+220. En plus d'une inspection visuelle, 395 sondages y ont été excavés. Ceux-ci ont révélé un profil stratigraphique de sol agricole composé de deux niveaux : en surface un limon sableux organique brun à noir qui mesure de 15 à 20 cm d'épaisseur perturbé par des labours qui recouvre un dépôt naturel de limon sableux beige.

Le secteur 2, long de 1 060 m, s'étend du km 47+080 au km 46+020 (rivière Famine) le long de l'emprise de l'autoroute 73 (figure 4). Sa largeur varie de 35 m à 75 m. Bien que boisée à l'origine, l'emprise avait été déboisée à plus de 80 % préalablement à l'inventaire archéologique (photo 2). La topographie est relativement plane avec une pente faible vers le nord, en direction de la rivière Famine. Cette dernière, dont la largeur atteint environ 20 m, s'écoule sur un lit de blocs et de galets. Ses berges sont graveleuses, larges d'environ 3 m et en partie recouvertes de plantes herbacées. D'imposants talus érodés, en grande partie boisés, bordent la rivière (12 m de haut, pente de 45°). Un petit affluent de la rivière Famine entrecoupe l'emprise au km 46+170.

Photo 1 Projet n° 154-03-0213, secteur 1, km 47+140, vue vers le nord



Photo 2 Projet n° 154-03-0213, secteur 2, km 46+500, vue vers le nord



Les travaux de déboisement avaient fortement perturbé le secteur. Suite à l'inspection visuelle, 186 sondages y ont été excavés dans les endroits les moins perturbés. Deux profils stratigraphiques caractérisent la pédologie de ce secteur : le plus commun consiste en un podzol forestier constitué d'un horizon superficiel de 10 cm de litière végétale mêlée à un limon sableux (Lfh), d'un niveau de sable limoneux éluvié blanchâtre (Ae), d'un niveau de sable limoneux illuvial orangé (B). À certains endroits, le sol ne se compose que de deux niveaux : un horizon de limon sableux qui recouvre un niveau naturel composé de pierres schisteuses.

Le secteur 3, mesure 2 028 m de long et sa largeur varie de 15 à 52 m. Il couvre une partie de la route 204 qui s'étend du km 2+400 (limite ouest) au km 3+340, et du km 0+000 au km 1+088 (limite est) (figure 4). Le secteur comprend principalement l'emprise de la route 204, incluant ses accotements et ses fossés latéraux. Elle comprend aussi des parties de champs en culture, ainsi que des accès asphaltés et gravelés (photo 3). Des affleurements rocheux sont présents à quelques endroits, le long de la route 204. La topographie du secteur est relativement plane et le drainage y est bon. Outre l'inspection visuelle, 20 sondages ont été excavés dans les endroits les moins perturbés. Généralement, les sols de ce secteur se composent de deux niveaux : un premier 25 cm de sable limoneux et graveleux, remanié par d'anciens labours, et des dépôts naturels graveleux de sable, de limon ou de schiste.

Le secteur 4 comprend l'emprise d'une partie de la 120^e Rue qui sera réaménagée (intersection avec la route 204) (figure 4). Il mesure 100 m de long, du km 120+200 (limite sud) au km 120+300 (limite nord), et sa largeur varie de 15 m à 40 m. Le secteur est relativement plat et est presque exclusivement occupés par les infrastructures routières de la 120^e Rue (accotements, talus et fossés) (photo 4). Suite à l'inspection visuelle, un seul sondage a été excavé. La séquence des sols est identique à celle décrite pour le secteur 3.

Le secteur 5 comprend l'emprise d'une partie de la 127^e Rue qui sera réaménagée (intersection avec la route 204) (figure 4). Il s'étend sur une longueur de 110 m, du km 127+850 (limite sud) au km 127+960 (limite nord), et sa largeur varie de 20 m à 63 m. Le secteur est relativement plat et est totalement occupé par les aménagements routiers de la 120^e Rue (accotements, talus et fossés) (photo 5). Conséquemment, seule une inspection visuelle y a été effectuée.

Photo 3 Projet n° 154-03-0213, secteur 3, km 0+180, vue vers l'est



Photo 4 Projet n° 154-03-0213, secteur 4,, km 120+200, vue vers le nord



Le secteur 6 correspond à une partie de la 126^e Rue qui sera réaménagée (intersection avec la route 204) (figure 4). Il couvre une distance de 256 m, du km 42+000 (limite sud) au km 42+256 (limite nord) et sa largeur varie de 17 m à 60 m. Il est relativement plat et bien drainé. Il est principalement occupé par des aménagements routiers de la 126^e Rue (accotements, talus et fossés). Il s'y trouve aussi un espace boisé (photo 6). Suite à l'inspection visuelle, sept sondages ont été excavés. La séquence des sols est identique à celle décrite pour les secteurs 3 et 4.

Le secteur 7 couvre une distance de 120 m, entre le km 45+920 (limite nord) et le km 46+040 (limite sud, rivière Famine) le long de l'emprise de l'autoroute 73 (figure 4). Sa largeur varie de 85 m à 170 m. Le secteur est occupé par un champ cultivé et un espace boisé. La partie cultivée est relativement plane (photo 7), avec une pente faible vers le sud-ouest, alors qu'un imposant talus (12 m de haut, angle de 45°) borde la partie boisée (photo 8). Suite à l'inspection visuelle, 18 sondages ont été excavés. Un podzol (humus, horizon éluvié, horizon minéral) distingue les sols de la partie boisée de celui des autres secteurs. À certains endroits, il y a présence d'un niveau de sable limoneux qui repose sur un dépôt naturel de sable limoneux graveleux.

Le secteur 8 correspond à une partie de l'emprise de l'autoroute 73 qui se trouve en bordure sud de la 90^e Rue (figure 4). Il couvre une distance de 12 m, du km 45+750 (limite nord) au km 45+768 (limite sud), et est d'une largeur de 45 m. Il est occupé par un champ cultivé relativement plat à faible déclivité vers le sud (photo 9). En plus de l'inspection visuelle, cinq sondages y ont été excavés. Ils révèlent la présence de trois niveaux stratigraphiques : un limon sableux hétérogène qui correspond à un déblai de fossé (20 cm) se trouve en surface; il recouvre un dépôt sablo-limoneux qui a été cultivé (20 cm); à la base, se trouve un sable limoneux.

Le secteur 9 correspond à une partie de l'emprise de l'autoroute 73 située du côté sud-est de la route 204 (figure 4). Il mesure 122 m de long, du km 48+290 (limite nord) au km 48+412 (limite sud), et sa largeur varie de 70 m à 200 m. Il est relativement plat et est occupé par un champ cultivé mal drainé, surtout dans sa partie sud-est (photo 10). Au nord-est, près de l'intersection de la route 204 et de la 40^e Avenue, la topographie est plane mais cette partie du secteur a été perturbée au XX^e siècle par la construction et la démolition de bâtiments. À la suite de l'inspection visuelle, 35 sondages y ont été excavés. Les sols se composent d'un limon argileux cultivé (20 cm) qui recouvre une argile limoneuse grise.

Photo 5 Projet n° 154-03-0213, secteur 5, km 127+830, vue vers le nord-est



Photo 6 Projet n° 154-03-0213, secteur 6, km 42+060, vue vers le nord-ouest



Photo 7 Projet n° 154-03-0213, secteur 7,, km 46+010, vue vers l'est



Photo 8 Projet n° 154-03-0213, secteur 7, km 45+960, vue vers l'est



Photo 9 Projet n° 154-03-0213, secteur 8, km 45+750, vue vers l'ouest



Photo 10 Projet n° 154-03-0213, secteur 9, km 48+415, vue vers le nord



L'inspection visuelle et la réalisation de 667 sondages archéologiques dans l'emprise du projet n° 154-03-0213 n'ont pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

CONCLUSION

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise du projet routier n° 154-03-0213, qui vise à prolonger l'autoroute 73 et à réaménager un tronçon de la route 204 dans la municipalité de Saint-Georges, dans la région de la Chaudière-Appalaches. Au total, 5004 m d'emprise linéaire ont été inventoriés au moyen d'une inspection visuelle et de 667 sondages exploratoires. L'inventaire archéologique s'est avéré négatif, aucun site archéologique n'ayant été mis au jour. Le MTQ peut réaliser les travaux pour ce projet d'aménagement routier sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

OUVRAGES CITÉS

- Artefactuel
2009 Inventaires archéologiques (été 2009). Direction de la Chaudière-Appalaches. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec.
- Ethnoscop
1988 Voie de contournement de Saint-Georges-de-Beauce (route 204), prospection archéologique. Rapport inédit remis à Guy Labbé et à Louis Dion inc.
- Inventaire des sites archéologiques du Québec
2010 Carte 21L02. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- Morin, B.
1976 Reconnaissances archéologiques dans la région de la rivière Chaudière. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles.
- Pintal, J.-Y.
1998 Inventaires archéologiques. Direction de la Chaudière-Appalaches. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec.
- 2007 Inventaires archéologiques (été 2006). Direction de la Chaudière-Appalaches. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec.
- 2008 Interventions archéologiques (été 2007). Direction de la Chaudière-Appalaches. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec.
- Taillon, H.
1991 Les Amérindiens sur la Chaudière, reconnaissance archéologique, été 1990. Rapport inédit remis à la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

ANNEXE 1

Catalogue des photographies : Projet MTQ 154-03-0213, autoroute 73, municipalité de Saint-Georges

N° photo	Description
N.1-001	Secteur 2, kilomètre 46+020, vue vers l'est, environnement en bordure sud de la rivière Famine
N.1-002	Secteur 2, kilomètre 46+020, vue vers l'ouest, environnement en bordure sud de la rivière Famine
N.1-003	Secteur 2, kilomètre 46+120, vue vers le nord, sondages au sud de la rivière Famine
N.1-004	Secteur 2, kilomètre 46+120, vue vers le nord, sondages au sud de la rivière Famine
N.1-005	Secteur 2, kilomètre 46+120, vue vers le sud, stratigraphie
N.1-006	Secteur 2, kilomètre 46+120, vue vers le sud, stratigraphie
N.1-007	Secteur 2, kilomètre 46+220, vue vers l'ouest, inspection visuelle
N.1-008	Secteur 2, kilomètre 46+220, vue vers l'est, inspection visuelle
N.1-009	Secteur 2, kilomètre 46+300, vue vers le nord, sondages
N.1-010	Secteur 2, kilomètre 46+300, vue vers l'est, stratigraphie
N.1-011	Secteur 2, kilomètre 46+320, vue vers l'est, sondages
N.1-012	Secteur 2, kilomètre 46+320, vue vers l'est, stratigraphie
N.1-013	Secteur 2, kilomètre 46+400, vue vers le nord, environnement
N.1-014	Secteur 1, kilomètre 47+600, vue vers le nord-est, sondages
N.1-015	Secteur 1, kilomètre 47+500, vue vers l'ouest, stratigraphie
N.1-016	Secteur 1, kilomètre 47+300, vue vers l'est, environnement
N.1-017	Secteur 1, kilomètre 47+000, vue vers l'est, environnement
N.1-018	Secteur 1, kilomètre 47+140, vue vers le nord, sondages
N.1-019	Secteur 1, kilomètre 47+140, vue vers le nord, sondages
N.1-020	Secteur 1, kilomètre 47+800, vue vers le sud, sondages
N.1-021	Secteur 1, kilomètre 48+000, vue vers le nord, sondages
N.1-022	Secteur 1, kilomètre 48+080, vue vers l'ouest, stratigraphie
N.1-023	Secteur 1, kilomètre 48+080, vue vers l'ouest, stratigraphie
N.1-024	Secteur 1, kilomètre 47+900, vue vers le nord, sondages
N.1-025	Secteur 1, kilomètre 47+900, vue vers le sud, sondages
N.1-026	Secteur 2, kilomètre 47+050, vue vers le nord, environnement
N.1-027	Secteur 2, kilomètre 47+000, vue vers le nord, inspection visuelle
N.1-028	Secteur 2, kilomètre 47+000, vue vers le nord, inspection visuelle
N.1-029	Secteur 2, kilomètre 46+900, vue vers le sud, sondages
N.1-030	Secteur 2, kilomètre 46+900, vue vers l'est, stratigraphie
N.1-031	Secteur 2, kilomètre 46+900, vue vers l'est, stratigraphie

N.1-032	Secteur 2, kilomètre 46+760, vue vers l'ouest, inspection visuelle
N.1-033	Secteur 2, kilomètre 46+680, vue vers le nord, environnement
N.1-034	Secteur 2, kilomètre 46+560, vue vers l'ouest, inspection visuelle
N.1-035	Secteur 2, kilomètre 46+540, vue vers le nord, sondages
N.1-036	Secteur 2, kilomètre 46+500, vue vers le nord, inspection visuelle
N.1-037	Secteur 2, kilomètre 46+420, vue vers le nord, environnement
N.1-038	Secteur 2, kilomètre 46+420, vue vers le sud, environnement
N.1-039	Secteur 2, kilomètre 46+340, vue vers le sud, sondages
N.1-040	Secteur 2, kilomètre 46+340, vue vers le sud, sondages
N.1-041	Secteur 2, kilomètre 46+340, vue vers le nord, sondages
N.1-042	Secteur 2, kilomètre 46+340, vue vers le nord, sondages
N.1-043	Secteur 2, kilomètre 46+300, vue vers le nord, environnement
N.1-044	Secteur 3, kilomètre 2+400, vue vers l'est, environnement
N.1-045	Secteur 3, kilomètre 2+400, vue vers l'est, environnement
N.1-046	Secteur 3, kilomètre 2+400, vue vers l'est, environnement
N.1-047	Secteur 3, kilomètre 2+460, vue vers le sud, stratigraphie
N.1-048	Secteur 3, kilomètre 2+560, vue vers l'est, environnement
N.1-049	Secteur 4, kilomètre 120+200, vue vers le nord, environnement
N.1-050	Secteur 4, kilomètre 120+300, vue vers le sud, environnement
N.1-051	Secteur 3, kilomètre 2+800, vue vers l'est, environnement
N.1-052	Secteur 3, kilomètre 3+280, vue vers le nord, stratigraphie
N.1-053	Secteur 3, kilomètre 3+220, vue vers l'ouest, environnement
N.1-054	Secteur 3, kilomètre 3+220, vue vers l'est, environnement
N.1-055	Secteur 5, kilomètre 127+830, vue vers le nord-est, environnement
N.1-056	Secteur 3, kilomètre 0+020, vue vers l'est, environnement
N.1-057	Secteur 3, kilomètre 0+020, vue vers l'est, environnement
N.1-058	Secteur 3, kilomètre 0+100, vue vers l'est, environnement
N.1-059	Secteur 3, kilomètre 0+180, vue vers l'est, environnement
N.1-060	Secteur 3, kilomètre 0+180, vue vers l'ouest, environnement
N.1-061	Secteur 3, kilomètre 0+160, vue vers l'ouest, stratigraphie
N.1-062	Secteur 3, kilomètre 0+160, vue vers l'ouest, stratigraphie
N.1-063	Secteur 3, kilomètre 0+170, vue vers le nord, environnement
N.1-064	Secteur 3, kilomètre 0+430, vue vers l'ouest, environnement
N.1-065	Secteur 3, kilomètre 0+470, vue vers l'ouest, environnement
N.1-066	Secteur 3, kilomètre 0+470, vue vers l'est, environnement
N.1-067	Secteur 3, kilomètre 0+620, vue vers l'ouest, sondages
N.1-068	Secteur 6, kilomètre 42+000, vue vers le nord, environnement
N.1-069	Secteur 6, kilomètre 42+060, vue vers le nord-ouest, sondages
N.1-070	Secteur 6, kilomètre 42+256, vue vers le sud, environnement
N.1-071	Secteur 3, kilomètre 0+860, vue vers l'ouest, environnement
N.1-072	Secteur 3, kilomètre 0+860, vue vers l'est, environnement
N.1-073	Secteur 3, kilomètre 1+088, vue vers l'ouest, environnement
N.1-074	Secteur 3, kilomètre 1+088, vue vers l'ouest, environnement
N.1-075	Secteur 3, kilomètre 1+088, vue vers l'ouest, environnement
N.1-076	Secteur 3, kilomètre 1+080, vue vers l'ouest, sondages

N.1-077	Secteur 3, kilomètre 1+020, vue vers le sud, sondages
N.1-078	Secteur 3, kilomètre 1+020, vue vers le sud, sondages
N.1-079	Secteur 3, kilomètre 1+020, vue vers le sud, stratigraphie
N.2-001	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers l'est, environnement en bordure nord de la rivière Famine
N.2-002	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, environnement en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-003	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, réalisation de sondages en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-004	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, stratigraphie d'un sondage en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-005	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, stratigraphie d'un sondage en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-006	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, inspection visuelle en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-007	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, inspection visuelle en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-008	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, inspection visuelle en bordure nord du boisé et du talus menant à la rivière Famine
N.2-009	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, stratigraphie
N.2-010	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, stratigraphie
N.2-011	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, environnement et inspection visuelle à la limite est
N.2-012	Secteur 7, kilomètre 45+980, vue vers le sud, environnement et inspection visuelle à la limite est
N.2-013	Secteur 7, kilomètre 46+010, vue vers l'est, inspection visuelle en bordure nord de la rivière Famine à la limite ouest
N.2-014	Secteur 7, kilomètre 46+010, vue vers l'est, inspection visuelle
N.2-015	Secteur 7, kilomètre 46+000, vue vers l'est, inspection visuelle du talus en bordure nord de la rivière Famine
N.2-016	Secteur 7, kilomètre 46+000, vue vers l'est, inspection visuelle
N.2-017	Secteur 7, kilomètre 46+020, vue vers l'est, inspection visuelle en bordure nord de la rivière Famine à la limite ouest
N.2-018	Secteur 7, kilomètre 46+000, vue vers le nord, environnement du talus boisé et très abrupt au nord de la rivière Famine
N.2-019	Secteur 7, kilomètre 45+960, vue vers l'ouest, réalisation de sondages dans le pré à la limite ouest
N.2-020	Secteur 7, kilomètre 45+960, vue vers l'est, sondages à la limite ouest
N.2-021	Secteur 7, kilomètre 45+960, vue vers l'ouest, stratigraphie d'un sondage
N.2-022	Secteur 7orges, kilomètre 45+960, vue vers l'ouest, stratigraphie d'un sondage
N.2-023	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers le nord, stratigraphie d'un sondage
N.2-024	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers le nord, stratigraphie d'un sondage
N.2-025	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers l'ouest, réalisation de sondages
N.2-026	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers l'est, stratigraphie d'un sondage
N.2-027	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers l'est, stratigraphie d'un sondage

N.2-028	Secteur 7, kilomètre 45+950, vue vers le sud-est, réalisation de sondages
N.2-029	Secteur 8, kilomètre 45+760, vue vers le nord, réalisation de sondages à la limite ouest
N.2-030	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers l'ouest, réalisation de sondages
N.2-031	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers l'ouest, réalisation de sondages
N.2-032	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers l'est, réalisation de sondages
N.2-033	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers le nord, stratigraphie d'un sondage
N.2-034	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers le nord, stratigraphie
N.2-035	Secteur 8, kilomètre 45+750, vue vers le nord, stratigraphie
N.2-036	Secteur 8, kilomètre 45+760, vue vers l'est, stratigraphie d'un sondage
N.2-037	Secteur 8, kilomètre 45+760, vue vers l'est, stratigraphie d'un sondage
N.2-038	Secteur 9, kilomètre 48+290, vue vers le sud, réalisation de sondages à la limite ouest
N.2-039	Secteur 9, kilomètre 48+415, vue vers le nord, environnement et sondages
N.2-040	Secteur 9, kilomètre 48+415, vue vers le nord-ouest, environnement et réalisation de sondages à partir de la limite sud-est
N.2-041	Secteur 9, kilomètre 48+290, vue vers le sud-ouest, environnement et réalisation de sondages à partir de la limite nord-ouest
N.2-042	Secteur 9, kilomètre 48+290, vue vers le sud, environnement et réalisation de sondages à partir de la limite nord-ouest
N.2-043	Secteur 9, kilomètre 48+290, vue vers le sud, environnement et réalisation de sondages à partir de la limite nord-ouest
N.2-044	Secteur 9, kilomètre 48+380, vue vers le nord, réalisation de sondages
N.2-045	Secteur 9, kilomètre 48+360, vue vers le sud-est, bases de béton récentes (<i>ca.</i> 1950) dans l'emprise
N.2-046	Secteur 9, kilomètre 48+400, vue vers l'est, stratigraphie
N.2-047	Secteur 9, kilomètre 48+400, vue vers l'est, stratigraphie
N.2-048	Secteur 9, kilomètre 48+300, vue vers le sud-est, inspection visuelle de l'aire perturbée d'un bâtiment démoli
N.2-049	Secteur 9, kilomètre 48+415, vue vers le nord, réalisation de sondages
N.2-050	Secteur 9, kilomètre 48+360, vue vers l'ouest, réalisation de sondages près d'une base de béton
N.2-051	Secteur 9, kilomètre 48+320, vue vers l'est, inspection visuelle d'un jardin
N.2-052	Secteur 9, kilomètre 48+300, vue vers l'ouest, inspection visuelle de l'aire perturbée d'un bâtiment démoli
N.2-053	Secteur 9, kilomètre 48+300, vue vers le sud-ouest, inspection visuelle de l'aire perturbée d'un bâtiment démoli
N.2-054	Secteur 9, kilomètre 48+310, vue vers l'ouest, réalisation de sondages à la limite ouest